CERCLE DE SILENCE
Jeudi 23 Mai 2013
de 18h00 à 19h00
devant la gare de Creil

Mai 2012 – mai 2013 : Ce qui était inacceptable sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy le reste sous celui de son successeur.

6 mai 2012, avec l'élection de François Hollande, un grand espoir se lève parmi les étrangers stigmatisés et souvent persécutés plus de 10 ans de sarkozysme.

Premières inquiétudes : C'est Manuel Valls qui est nommé ministre de l'intérieur et tout ce qui touche à l'immigration reste sous le contrôle exclusif de son ministère. En juin Manuel Valls précisait qu'il n'y aurait pas de régularisation massive.

Certes le discours du gouvernement est débarrassé des relents xénophobes, voire racistes, des propos et des « plaisanteries » de Guéant, Besson ou Hortefeux. sauf quand Valls insulte les Roms « incapables de s'intégrer » (sic).

Certes la circulaire du 6 juillet 2012 « interdit » l'enfermement des enfants en centre de rétention mais elle est assortie de tant de conditions que seuls les enfants dont les parents sont volontaires pour être expulsés sont assurés d'y échapper, et encore. Et, depuis, plus d'une dizaine de familles ont été placées en rétention. Ces familles n'en sont sorties qu'avec les réactions rapides des associations et du Défenseur des droits.

Certes la garde à vue pour motif d'être sans papiers est désormais interdite. Mais elle est remplacée par une « retenue » de 16 heures, mesure dérogatoire au droit commun.

Certes la circulaire du 28 novembre 2012 dite « d'admission exceptionnelle au séjour » définit des conditions de régularisation pour les familles, les jeunes majeurs scolarisés et les salariés. Mais ce document porte bien son nom : régularisation « exceptionnelle » ! Une faible partie des familles entre bien dans ses critères (5 ans de présence prouvée et 3 ans de scolarité d'un enfant, tout de même !) mais beaucoup devront attendre encore des années. Et surtout, ce texte exige des travailleurs qu'ils produisent des feuilles de paye, condition impossible à remplir pour des salariés condamnés à travailler au noir.

Affirmer avoir pour ambition de procéder à autant d'expulsions qu'Hortefeux et Guéant et refuser de régulariser davantage qu'eux, valide leur politique. C'est installer dans l'opinion l'idée qu'à quelques éléments de langage près, il n'existe qu'une politique possible en matière d'immigration : celle qui trie les étrangers, en prive arbitrairement certains de papiers, fait d'eux des citoyens de seconde catégorie, les traque, les arrête, les emprisonne, les expulse.

Quel gaspillage, ces moyens énormes mis au service d'un gigantesque gâchis social et humain !!!

Ces faits n'abîment pas seulement celles et ceux qui s'y trouvent impliqués directement, les sans papiers et leurs proches ou les fonctionnaires chargés d'appliquer des décisions inhumaines (le pire serait qu'ils s'habituent). Ils agressent aussi la fraction de la population de ce pays dont le nom, le prénom ou le visage disent l'ascendance et qui se sentent, à juste titre, visés par les mesures contre « les immigrés ».

En réalité, **ces faits concernent toute la société**. D'abord parce qu'ils sont l'application à la situation particulière des immigrés de ce qui semble être une règle de ce gouvernement. Sur la plupart des questions, à l'exception du mariage pour tous, il fait le choix des concessions à la droite. En reculant sur les contrôles au faciès, en lâchant sur le vote des étrangers, en persistant à traiter l'immigration comme « un problème », en faisant siens les objectifs de Guéant sur les expulsions et les régularisations, non seulement le gouvernement valide la politique de ses prédécesseurs, qualifiée pourtant en son temps de « tache noire du sarkozysme », mais il cautionne par avance ce que ferait la droite si elle revenait aux affaires.

*Ce cercle de silence est organisé à l'initiative de « **Solidarité sans-papiers**, collectif de soutien aux migrants du bassin creillois » cercledesilencecreil@free.fr - Permanences d'accueil -> prendre rendez-vous au Centre Georges Brassens, 4 bis rue Henri Dunant à Creil – 03 44 24 54 64 – Réunions ouvertes de l'association une fois par mois ; adhésion 5 € ; contactez-nous. Les cercles de silence se forment devant la gare de Creil le 4ème jeudi de chaque mois. Prochains : 23 mai, 27 juin… **Diffusez auprès de votre entourage et dans vos organisations !***

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique – merci